

Enoncé de Vision

Candidature de l'Ambassadeur Salah Francis Elhamdi- Algérie- Pour le poste de Vice-Présidente de la Commission de l'Union Africaine

En ma qualité de Vice-président de la Commission de l'Union Africaine (CUA) et en coordination avec le Président, je m'attacherai à mettre en œuvre le programme décennal 2024-2034 de l'agenda 2063 de l'Union Africaine qui comporte sept (07) aspirations principales pour une Afrique prospère, intégrée et basée sur la croissance inclusive et le développement durable. Il s'agira, en priorité, de renforcer et de développer les infrastructures de base notamment les routes, les autoroutes, les chemins de fer, les ports et les aéroports ainsi que l'énergie, notamment l'électricité, l'eau et la transformation technologique et l'industrialisation en mettant un accent particulier sur les ressources minières pour accélérer les échanges, le commerce intra africains dans le cadre de la concrétisation des objectifs de la zone de libre-échange africaine (ZLECAF).

En effet, les réseaux de communications routiers actuels ne permettent pas des échanges rapides, fluides et peu coûteux grevant les finances publiques des Etats membres et réduisant leurs capacités et efforts de développement. Les projets existent. Certains comme la route transsaharienne Alger-Lagos qui désenclave en particulier le Tchad, le Niger et le Mali, les corridors routiers transfrontaliers dans toutes les sous régions du continent pour dynamiser l'intégration et impulser les transferts des biens et des services sont d'une importance vitale pour le continent et ses Etats membres. Ainsi, les axes Cape Town - Le Caire, Dakar-Ndjamena-Djibouti, Le Caire-Dakar ou encore Abidjan-Bangui-Mombasa doivent être opérationnalisés rapidement pour donner l'impulsion et la dynamique indispensable à un développement durable et une prospérité partagée. L'interconnectivité des Etats membres à internet permettra d'accélérer de façon remarquable la circulation rapide et sécurisée de l'information notamment technique et financière réduisant considérablement le temps de réaction des opérateurs économiques engendrant des baisses de coûts importants qui se répercuteront invariablement sur la santé financière des entreprises.

Il s'agira également d'accompagner les Etats membres dans la mise en œuvre du Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) pour éliminer la faim, réduire la pauvreté et assurer la sécurité alimentaire du continent. La Commission de l'Union Africaine mettra à la disposition des Etats membres son expertise pour accroître les surfaces exploitables par la mise en valeur agricole des superficies notamment par l'apport en ressources hydrauliques et en énergie. Dans ce cadre, la construction de barrages, de retenues collinaires et l'exploitation des réserves des eaux souterraines constitueront les principaux d'axes d'intervention de la CUA. Il est également important de soutenir les efforts des Etats membres dans la formation des agriculteurs africains aux techniques et technologies modernes pour augmenter les rendements et les aider à faire faces aux sécheresses cycliques qui frappent le continent.

L'énergie, notamment l'électrification des zones rurales destinée à moderniser les outils de production agricole aura un impact considérable et facilitera le travail des agriculteurs. L'interconnexion des réseaux électriques permettra de fournir une énergie propre et bon marché à tous.

L'Afrique qui dispose d'un littoral très important avec des mers et des océans parmi les plus poissonneux au monde dispose d'une ressource inestimable qu'il est indispensable d'exploiter rationnellement afin d'en tirer le meilleur d'autant que les secteurs de la pêche et du tourisme sont de grands pourvoir d'emplois.

La santé en Afrique est une préoccupation majeure de l'agenda 2063 et par conséquent de la CUA. Malgré toutes ses faiblesses dans ce secteur, l'Afrique, durant la pandémie de la COVID-19, a fait montre d'une résilience remarquable et d'une solidarité sans faille de ses Etats membres.

A ce titre, il est à relever le rôle prééminent joué par le CDC-Afrique qui a su canaliser toutes les énergies pour faire face avec beaucoup d'efficacité à la pandémie et réduire ses effets dévastateurs, non seulement sur la santé des populations, mais également en termes de réponse active et robuste à la maladie, ce qui a permis de sauver de nombreuses vies humaines. La CUA veillera au développement durable du secteur de la santé en Afrique en soutenant les efforts des Etats membres, notamment dans le renforcement des connaissances et la préparation à faire face aux situations d'urgence et des épidémies qui peuvent survenir. A cet égard, le CDC-Afrique travaillera à renforcer les capacités, les moyens et les partenariats pour détecter rapidement les menaces et les flambées épidémiques afin d'organiser la riposte la plus rapide et la plus efficace.

Pour la réalisation de ces objectifs, veillerai au lancement par la CUA d'un corps de volontaires africains de la santé au sein du CDC-Afrique. Ce corps sera appelé à se déployer sur les zones touchées lors des flambées épidémiques. Par ailleurs, la CUA soutiendra l'initiative du programme d'alimentation scolaire afin de prémunir les enfants et renforcer leurs capacités de résilience.

Pour la réalisation des 07 aspirations de l'agenda 2063, la CUA s'attelle à soutenir les Etats membres en consacrant beaucoup d'efforts et de moyens à la ressource humaine. Cette approche repose sur d'importants investissements dans le domaine de l'éducation et de la formation afin de développer son capital humain en mettant l'accent sur l'innovation, la science et la technologie.

Ainsi, la stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique (SECA) de l'Union Africaine s'attachera à réorienter les systèmes d'éducation et de formation pour répondre aux besoins spécifiques du continent en matière de connaissances et de qualifications indispensables à la promotion des valeurs fondamentales des peuples africains.

Par ailleurs, la stratégie de la science, de la technologie et de l'innovation en Afrique (STISA) placée au cœur du développement socioéconomique du continent transformera l'Afrique et ses Etats membres en des économies puissantes basées sur la connaissance et l'innovation. L'Université panafricaine qui comporte 05 instituts hautement spécialisés repartis à travers les 05 sous régions du continent à pour mission de former l'élite africaine technique et technologique de demain.

Pour une concrétisation dans les délais de ce programme décennal de l'agenda 2063 des outils indispensables sont à mettre rapidement en place. Il s'agit principalement de l'opérationnalisation des institutions financières africaines (BAI, FMA ET BCA). Ces outils seront les instruments indispensables à la mise en œuvre des différents projets et programmes de l'Union Africaine.

Sur un autre plan et en ma qualité de Vice-président de la CUA, je veillerai en permanence à la rationalisation des dépenses de la Commission pour alléger le fardeau des contributions des Etats membres en mettant en place une gestion rigoureuse et transparente des moyens financiers mis à sa disposition dans le cadre des budgets annuels. Je travaillerai également à développer et renforcer les partenariats internationaux de l'Union Africaine sur la base du principe de la participation inclusive et du gagnant-gagnant qui préservera la souveraineté et l'intégrité du continent.
